

# L'EDITO

FRÉDÉRIC SOUMOIS

## NUMERUS CLAUSUS : LA MÉDECINE MÉRITE UNE VRAIE SOLUTION

L'instauration d'un numerus clausus dans notre pays date de... 17 ans. Sur fond de suspicion, la Flandre voyant la Wallonie comme la cigale qui dépense via la formation d'un nombre excessif de médecins. A cette époque, en laissant à deux pouvoirs différents la liberté, d'un côté, de délivrer le nombre de numéros Irami, sauf-conduit pour poursuivre sa spécialisation, de l'autre de diplômer, les pouvoirs politiques ont créé un tsunami humain potentiel. Qui s'est produit effectivement aujourd'hui, les deux plaques tectoniques, fédéral et Communautés, ne jouant plus la même partition. Ce jour-là, quelques-uns ont mis sans doute en garde contre « ce qui pourrait arriver un jour ». On les a probablement fait taire en les traitant de porteurs de mau-

vaises nouvelles. Depuis, on a bricolé avec attelles et sparadraps. Mais sans jamais résoudre le problème central : garder un numerus clausus national au cœur d'une libre circulation européenne n'a aucun sens, les médecins formés à l'étranger étant libres de travailler ici. Et laisser les médecins libres de s'installer sans contraintes, même là où ce n'est

**Aujourd'hui s'impose un examen d'entrée. Un sacrifice. Mais aussi une main tendue unique**

pas nécessaire, alors que des pénuries se creusent dans les campagnes et les villes, devient obsolète.

La spécificité de la médecine doit certes être reconnue. Ce n'est ni un service ni une marchandise, mais un art. Et une valeur précieuse et vitale dans une société démocratique, égali-

taire et développée. Mais bénéficiaire du large remboursement de ses prestations peut imposer au professionnel de la santé d'accepter une dose de régulation de la part du payeur-citoyen-patient. Il doit même le

faire, si on veut que notre système survive et ne sombre pas dans les dérives de la médecine ultralibérale à l'américaine.

Les étudiants en fin de master protestent aujourd'hui à juste titre qu'on ne peut décemment les laisser sur le carreau après sept ans d'études difficiles. Mais sont-ils prêts à s'installer non pas là où le « quasi-marché de la santé » les conduira, pour de meilleurs revenus ou de

meilleures conditions de travail, mais là où une juste régulation de l'offre médicale leur demandera de prêter pour combler de criantes lacunes ? Pour sauver les centaines de médecins aujourd'hui menacés de voir leur avenir injustement écabouillé, pour empêcher de futurs tremblements de terre, le professeur

Yvon Englert propose d'instaurer un examen d'entrée. Un sacrifice. Mais aussi une main tendue unique vers le nord du pays, qui peut ainsi en finir avec les soupçons irraisonnés pour ne bâtir que sur des faits établis et des règles transparentes, et communes. On croise les doigts pour qu'elle soit saisie.